

Séance du 27 mai 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 21 mai 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ABSENTS : M. Millet-Barbé, Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Jaussaud présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : EDUCATION ET VIE SOCIALE - Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association « Les Chemins de l'Europe ».

Depuis son installation en 2008, dans ses nouveaux locaux place Marc Aubert, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) s'est vu confier des missions élargies à destination de la jeunesse bayonnaise.

Ainsi, le pôle Aide à l'initiative des jeunes est renforcé par une mission d'accompagnement de projets européens et à la mobilité européenne à travers les programmes « Jeunesse en action », « Service volontaire européen » et le développement des échanges transfrontaliers.

Pour ce faire, le BIJ bénéficie des compétences et de l'expertise de l'association « Les Chemins de l'Europe », reconnue dans ce domaine.

Ce partenariat, formalisé par la passation d'une convention entre la Ville de Bayonne et l'association précitée s'est révélé fructueux et conforme aux objectifs définis.

En conséquence, je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de partenariat avec l'association « Les Chemins de l'Europe » pour l'année 2010.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.